

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE FACULTAIRE

**PROCÈS-VERBAL de la cent vingt-neuvième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 9 novembre 2023, à 14h00 en mode hybride (N-7050 et Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

BARSALOU, OLIVIER
BEAUD, JEAN-PIERRE
BERNIER, DOMINIQUE
BOUCHER, LYSIANE
BRASSARD, ÉMILE
BRETON-LE GOFF, GAËLLE
BRUNET, LYSA
CARBONE, SALOMÉ
CHAGNON, RACHEL
CHEVRIER, MARC

CLAVIER, CAROLE
DUHAIME, BERNARD

DUPUIS-DÉRI, FRANCIS
ESCOUTE, NINA
GOSSELIN, STÉPHANE
GOSSELIN, TANIA
HOUDE, NICOLAS
PIQUET, HÉLÈNE
MALAM CHAÏBOU GARBA, ABOUBACAR
MORISSETTE, MATIS
PEÑAFIEL, RICARDO
PRÉVOST, JEAN-GUY
ROMANI, VINCENT

DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
DOYEN PAR INTÉRIM
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
CONSEILLÈRE À LA VIE ÉTUDIANTE
REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS EN DROIT
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES
PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
PROFESSEUR REPRÉSENTANT DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
ÉTUDIANT REPRÉSENTANT DE L'AFESPED
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALURÉATS BIDISCIPLINAIRES
VICE-DOYEN AUX ÉTUDES
VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
ÉTUDIANT, REPRÉSENTANT DES CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
ÉTUDIANT, SUBSTITUT, REPRÉSENTANT AFESPED
REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

MEMBRES ABSENTS*

CHARLAND, PATRICK*
FORTIN, PHILIPPE
MANDÉ, ISSIACA*
*ABSENCE MOTIVÉE

DIRECTEUR DE L'IEIM
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
PROFESSEUR REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

OBSERVATEURS PRÉSENTS

DE CHAMPLAIN, OLIVIER
DORAIS, SÉBASTIEN
DUCHESNE, JULIE
POOL-BOURQUE, CATHERINE
TREMBLAY-BENOIT, SIMONE

AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
COORDONNATEUR
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS AU 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

BOUDREAU, ISABELLE

SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Proposition de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour de la cent vingt-neuvième (129^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Adoption du procès-verbal de la cent vingt-huitième (128^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 14 septembre 2022

3. Affaires en découlant

4. Consultation

4.1 reso_XXX_amendement_Politique_soutien_recherche_FSPD

5. Informations

- 5.1 Point d'information du doyen
- 5.2 Point d'information du vice-doyen aux études
- 5.3 Point d'information de la vice-doyenne à la recherche
- 5.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques
- 5.5 Point d'information du directeur du Département de science politique
- 5.6 Point d'information du directeur de l'IEIM

6. Motions d'accueil, de remerciements et de félicitations

6.1 reso_875_motion_remerciements_Gaboriau_C

7. Affaires étudiantes

8. Divers

9. Dépôt de documents

10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil académique facultaire aura lieu le 18 janvier 2023

11. Levée de l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Rachel Chagnon, directrice du Département des sciences juridiques, préside la séance et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la cent vingt-neuvième assemblée (129^e) est proposé par Nicolas Houde, appuyé par Lysa Brunet et adopté tel que présenté en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Une correction est demandée : changer le titre de Sébastien Dorais pour coordonnateur (et non agent de recherche et de planification).

Le procès-verbal de la cent vingt-huitième (128^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Hélène Piquet, appuyé par Gaëlle Breton-Le Goff et adopté tel que modifié en séance

3. Affaires en découlant

Aucun élément à mentionner.

4. Consultation

La prochaine résolution est présentée par Hélène Piquet. Il s'agit d'effectuer une modification à la Politique de soutien à la recherche de la faculté. Cet amendement permettra un élargissement pour les concours facultaires liés aux activités de recherche. Les personnes chargées de cours qui ont également le statut de professeure associée, professeur associé pourront maintenant y participer. Le texte en gras est celui ajouté.

4.1 reso_XXX_amendement_Politique_soutien_recherche_FSPD

Amendement de la Politique de soutien à la recherche de la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2022-2023-874

ATTENDU que les professeures associées, professeurs associés de la Faculté de science politique et de droit sont actifs en recherche et contribuent au rayonnement de l'UQAM;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par XXX, appuyé par XXX de modifier la *Politique de soutien à la recherche* de la Faculté de Science Politique et de Droit comme suit :

Le texte original :

« Deux types de concours sont ouverts à tout le corps professoral régulier ».

2. Appui aux activités facultaires de recherche.

Deux types de concours sont ouverts à tout le corps professoral régulier de la **Faculté de science politique et de droit, ainsi qu'aux personnes chargées de cours détenant le statut de professeure associée, professeur associé dans un des deux départements. Dans ce dernier cas, les personnes chargées de cours doivent démontrer au comité de la recherche qu'elles conserveront leur statut de professeur associé, professeure associée au Département de science politique ou au Département des sciences juridiques pendant toute la durée prévue de l'utilisation des fonds versés par la Faculté de science politique et de droit.**

Cet amendement entrera en vigueur à partir de l'année financière 2023-2024.

PROPOSITION D'AMENDEMENT demandée par Jean-Guy Prévost, appuyé par Jean-Pierre Beaud, voici :

Reformuler la dernière phrase :

'Dans ce dernier cas, les personnes chargées de cours doivent démontrer au comité de la recherche qu'elles conserveront leur statut de professeur associé, professeure associée au Département de science politique ou au Département des sciences juridiques pendant toute la durée prévue de l'utilisation des fonds versés par la Faculté de science politique et de droit.'

Pour :

'Dans ce dernier cas, les personnes chargées de cours doivent s'assurer de conserver leur statut de professeure associée, professeur associé au Département de science politique ou au Département des sciences juridiques tout au long de la durée prévue du projet.'

La résolution telle qu'amendée devient :

Amendement de la Politique de soutien à la recherche de la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2022-2023-874

ATTENDU que les professeures associées, professeurs associés de la Faculté de science politique et de droit sont actifs en recherche et contribuent au rayonnement de l'UQAM;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Déri, appuyé par Ricardo Peñafiel de modifier la *Politique de soutien à la recherche* de la Faculté de Science Politique et de Droit comme suit :

2. Appui aux activités facultaires de recherche.

Deux types de concours sont ouverts à tout le corps professoral régulier de la Faculté de science politique et de droit, ainsi qu'aux personnes chargées de cours détenant le statut de professeure

associée, professeur associé dans un des deux départements. Dans ce dernier cas, les personnes chargées de cours doivent s'assurer de conserver leur statut de professeure associée, professeur associé au Département de science politique ou au Département de sciences juridiques tout au long de la durée prévue du projet.

Cet amendement entrera en vigueur à partir de l'année financière 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Informations

5.1 Point d'information du Doyen

- **Bibliothèque**

Les doyennes, les doyens ont assisté à la présentation du projet d'une transformation majeure de la bibliothèque. Depuis son existence, on déplore son absence d'accès par l'extérieur : ce vaste chantier désire combler ce défaut. Son emplacement ne bougerait pas et l'idée d'un café, tout comme à la Grande bibliothèque BAnQ, est étudiée. Les travaux s'échelonnent sur plusieurs années (2024, 2025 et 2026). La question du financement n'est pas encore résolue.

- **Réforme de la signalétique**

La signalétique de l'UQAM est vétuste. Afin de mieux diriger tous ceux et celles qui s'y déplacent et y vivent, elle sera changée. Une séance présentant la nouvelle signalétique a été réalisée et cette dernière a charmé tout le monde par sa clarté et son graphisme.

Jean-Pierre Beaud espère recevoir de nouveaux développements pour ces deux projets qui soulèvent l'enthousiasme.

- **Politique harcèlement psychologique**

La mise en chantier pour la révision de la Politique 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement débutera sous peu. Le problème est important et sensible. Lysa Brunet est surprise d'apprendre cette autre révision car elle a siégé récemment sur le dernier comité réévaluant cette politique. Jean-Pierre Beaud précise qu'il s'agit d'en rendre l'application plus concrète.

- **Rencontre avec le service des communications**

Une réunion pour l'élaboration d'une nouvelle campagne de promotion réunira la directrice du service des communications, Caroline Tessier, et Jean-Pierre Beaud.

- **Rencontre course au rectorat**

Le 4 novembre dernier, les deux personnes candidates à la course au Rectorat, Catherine Mounier et Jean-Christian Pleau, ont effectué pour les membres de la Faculté une présentation de leur programme et de leur vision de l'UQAM. Un échange a suivi et les questions furent nombreuses. Le vote se terminera demain, 5 novembre 2023.

- **Course à la doyenseté**

La campagne pour le nouveau doyen, la nouvelle doyenne sera lancée en décembre prochain. Le mandat de Jean-Pierre Beaud se terminant le 31 mai 2023, la personne désignée commencera son mandat le 1^{er} juin 2023. Un Conseil académique facultaire exceptionnel devra être convoqué pour la formation du comité de sélection.

- **Campagne majeure 100 millions d'idées de la Fondation de l'UQAM**

Lors de la soirée de clôture de la dernière campagne de la Fondation, il a été déclaré que l'objectif de 100 millions de dollars a été dépassé. En effet, près de 119 millions ont été récoltés, soit 19 millions de plus et le tout grâce à la générosité de plus de 17 500 donateurs et donatrices. Il est à souligner que l'un de nos professeurs, Frédérick Gagnon, a réalisé une excellente présentation des retombées positives que cette campagne permettra d'offrir à nos étudiantes, nos étudiants.

- **Reconnaissance de l'un de nos diplômés.**

Jean-Pierre Beaud termine son point en informant l'assemblée que l'un de nos diplômés en science politique, Nassib El-Husseini, président directeur général du collectif montréalais Les 7 doigts de la main, a reçu le prix Charles Bidles pour son apport exceptionnel à la société québécoise.

5.2 Point d'information du vice-doyen aux études

- **Diminution des inscriptions**

Pour la session d'automne, la baisse globale pour l'UQAM, comparativement à l'an dernier, est de 5.7 %. Pour notre Faculté, elle est de 8,5 %.

Pour les inscriptions à l'échelle de la Faculté, toujours en comparant à 2021, la baisse est de 11,4%. Cette baisse est généralisée à l'UQAM, ce qui a eu comme résultat une diminution de l'enveloppe de charges. Les consolidations en sciences juridiques et en science politique s'effectueront dans les prochaines semaines.

Tous les résultats sont disponibles sur demande. Nicolas Houde invite les membres de l'assemblée à prendre contact avec Sébastien Dorais au besoin.

Observations

- Est-ce que l'administration de L'UQAM veut profiter de cette réalité pour augmenter l'offre d'enseignement à distance ? Si c'est le cas, il faudrait être vigilant afin que l'UQAM ne devienne pas la TÉLUQ. De plus, cette augmentation devrait cibler les étudiantes, les étudiants avec des besoins particuliers (par exemple, ceux et celles qui sont déjà sur le marché du travail).
- Est-ce que cette baisse d'inscription reflète la baisse démographique constatée au Québec ? Nicolas Houde répond que c'est la part de l'UQAM qui continue de diminuer : avant, elle représentait un tiers de la population étudiante de Montréal, maintenant, c'est un peu plus du quart.

Mesures proposées

- Plus de publicité dans les transports en commun.
- Mettre à jour et rendre disponibles, surtout lors des dernières portes ouvertes, des dépliants promotionnels.
- Une campagne de promotion ciblée pour les programmes récemment modifiés.
- Visites dans les cégeps où enseignent nos professeures, professeurs diplômés.

Plusieurs membres du Conseil émettent le souhait que le Comité de recrutement soit de nouveau actif. Catherine Pool-Bourque va reprendre le leadership pour ce dossier. Gaëlle Breton-Le Goff et Ricardo Peñafiel sont volontaires pour y participer.

- **Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES)**

Il y aura une présentation sous peu du plan d'action aux membres de la Faculté. Un appel de projets pour améliorer la rétention étudiante sera bientôt lancé.

5.3 Point d'information de la vice-doyenne à la recherche

- **Concours prix d'excellence en recherche pour les chargées, chargés de cours**

Le lancement a eu lieu le 3 novembre 2022. Olivier de Champlain remercie toutes les personnes qui sont intervenues dans ce dossier.

- **Concours CRSH SI**

Spécifiquement pour les démarrages de projet, ce concours permet un financement jusqu'à la hauteur de 7 000 \$. Il a commencé le 9 novembre 2022.

- **Concours facultaire d'appui aux publications et d'appui aux activités de diffusion et d'échange de connaissances**

Il sera lancé dans les prochaines semaines. Un courriel sera envoyé sous peu aux professeures, aux professeurs.

- **Fonds de recherche**

La Faculté est toujours en attente des fonds de recherche qui doivent être versés par le central. Les vice-doyennes, les vice-doyens de même que les doyennes et doyens sont informés de la situation. Ce problème a fait l'objet de plusieurs discussions lors des réunions du COREC.

- **Concours de stage postdoctoral de la Faculté**

Lors de la dernière réunion du comité facultaire de la recherche, les membres ont décidé de suspendre le concours pour l'année 2023-2024. Le retard dans les versements du

centre et l'incertitude entourant les montants auxquels la Faculté pourrait avoir droit ont obligé cette prudence.

5.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques

À la mi-session, Rachel Chagnon informe l'assemblée que tout va bien pour le Département des sciences juridiques.

- **Grèves étudiantes**

- Les 9, 10 et 11 novembre : journées de grève dans le cadre de la campagne visant à améliorer les conditions de stage.
- Les 7, 8 et 9 décembre : journées de grève pour manifester contre la COP15.

Un ajustement aux agendas sera nécessaire pour les cours touchés.

- **Lancement du rapport d'activités 2021-2022 de la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU)**

L'événement se déroulera ce soir, à 18 h, à la salle des Boiseries. Tous les membres du Conseil académique facultaire y sont conviés.

- **Cliniques juridiques universitaires**

Le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice du ministère de la Justice du Québec est officiellement lancé.

Le volet 2 de cet appel a pour but de financer des projets visant à favoriser l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique par des cliniques juridiques universitaires afin d'améliorer l'accès à des services juridiques pour la population.

5.5 Point d'information du directeur du Département de science politique

- **Appel de candidatures – Distinctions honorifiques de l'UQAM**

L'appel pour les prochaines reconnaissances a été envoyé dernièrement.

Jean-Guy Prévost rappelle que le dernier doctorat honoris causa été décerné en 2019, à un juriste, monsieur François Ost. Après les sciences juridiques, c'est maintenant au Département de science politique de suggérer une candidature. Présentée par le professeur Dan O'meara, la candidature de monsieur Jayaseelan Naidoo va être soumise, le dossier est presque complet.

Jean-Guy Prévost évoque le parcours impressionnant de ce politicien qui a joué un rôle majeur dans la chute de l'apartheid ainsi que dans les années qui ont suivies.

Un Conseil académique facultaire extraordinaire devra être tenu pour entériner une résolution recommandant l'octroi d'un Doctorat honoris causa à cet homme d'envergure.

Son curriculum vitae détaillé ainsi que tout le dossier sera envoyé aux membres du Conseil académique facultaire avant la tenue de cette assemblée.

5.6 Point d'information du directeur de l'IEIM

Le directeur de l'IEIM est absent.

6. Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations

Motion de remerciements à Chantal Gaboriau

Résolution CFSPD-2022-2023-875

ATTENDU le départ à la retraite de Chantal Gaboriau, agente de gestion des études pour la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU la générosité dont elle a fait preuve à plusieurs reprises, notamment en participant au Défi têtes rasées de Leucan;

ATTENDU la bonne humeur contagieuse qui l'anime au quotidien et les excellentes relations qu'elle a su entretenir avec ses collègues, notamment l'équipe voisine de l'IEIM;

ATTENDU que cette dévouée collègue fut sans conteste un maillon solide au sein des équipes où elle a évolué tout au long de sa carrière à l'UQAM;

ATTENDU que Chantal Gaboriau est une personne aimable, calme et travaillante;

ATTENDU son engagement autant envers les étudiantes, étudiants que ses directions de programmes;

ATTENDU les trente années et plus dévouées aux étudiantes, aux étudiants qui ont eu la chance de la côtoyer;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Tania Gosselin appuyé par Olivier Barsalou que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à Chantal Gaboriau et lui souhaitent une retraite paisible et bien remplie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Olivier Barsalou souligne l'implication et la générosité de Chantal Gaboriau. C'est une perte non seulement pour ses collègues, mais également pour les étudiantes, les étudiants. Il y aura un dîner ainsi qu'un 5 à 7 pour lui témoigner notre reconnaissance.

7. Affaires étudiantes

- **Grèves étudiantes**

Émile Brassard, le représentant des étudiantes, des étudiants de la maîtrise en science politique, mentionne que les personnes étudiantes de la faculté ont voté, lors de l'Assemblée générale de l'AFESPED du 8 novembre 2022, une grève de trois jours en solidarité avec la grève des personnes étudiantes de la Faculté des sciences de l'éducation visant à obtenir de meilleures conditions de stages. Émile Brassard affirme également que les personnes étudiantes de la faculté ont mandaté l'AFESPED de militer pour la rémunération de tous les stages et des cliniques dans le cadre de la réforme du Barreau. Un vote de grève de trois jours a également été adopté pour manifester contre la COP15.

- **Financement du Centre Paolo Freire et du Centre de tutorat en droit**

Émile Brassard informe l'assemblée qu'il y a un malaise pour les membres de son Association étudiante en ce qui concerne le financement de ces deux centres. L'entente qui prévaut actuellement sépare les frais en deux sections : les Associations paient pour les activités et la Faculté paie pour les salaires. Les coûts augmentent, ainsi cette charge financière supplémentaire est absorbée par le biais d'une hausse des cotisations versées par les étudiantes, les étudiants. Les Associations étudiantes considèrent qu'elles ne devraient pas avoir à y contribuer : la Faculté devrait prendre tous les frais à sa charge.

Rachel Chagnon répond que cette option est peu probable compte tenu des coupures de budget sans précédent qui menacent la Faculté et ses activités courantes.

Également, on ne comprend pas que la Faculté participe au Centre Paolo Freire et pas pour le Centre de tutorat en droit. Émile Brassard demande s'il n'y aurait pas une possibilité de revoir le financement pour ces deux centres.

Jean-Guy Prévost répond partiellement à cette question. Ces subventions existent depuis longtemps, mais il y a eu des problèmes de gestion, plus précisément pour le contrôle des dépenses. Ainsi, il doit y avoir une séparation entre les activités, gérées par les étudiants, les étudiantes qui doivent en répondre à leurs associations et les salaires, gérés par la Faculté. À ce sujet, Julie Duchesne précise que l'utilisation des sommes qui appartiennent aux UBR est normée et donc, limitée dans les dépenses autorisées.

Émile Brassard termine son intervention en rappelant qu'en cette période de baisse d'effectif, investir dans ces centres pourraient améliorer la situation puisque ceux-ci aident à améliorer la réussite et baissent ainsi le taux d'abandon.

- **Réforme de l'École du Barreau**

Salomé Carbone, représentante des étudiantes, des étudiants en droit, a assisté à la présentation du nouveau programme élaboré par l'École du Barreau. Les différentes associations de droit de toutes les universités du Québec sont mobilisées pour protester contre les changements apportés à leur parcours, notamment pour les dates. Elle demande le soutien des membres du Conseil académique facultaire pour contacter l'École du Barreau afin de leur signifier leur mécontentement face aux nouvelles dates proposées. Elle termine en mentionnant que le faible taux de réussite (30%) des étudiants, des étudiantes à l'École du Barreau est également une source d'irritation.

Rachel Chagnon invite Salomé Carbone à lui soumettre une proposition de résolution pour les points qui ont besoin de leur appui. Quant aux dates, une lettre formelle de demande d'explications sera envoyée à l'École du Barreau du Québec. Pour les autres enjeux, des résolutions seront signifiées.

8. Divers

- **Campagne La lecture en cadeau.**

Elle se poursuit. Lysa Brunet rappelle qu'il y a deux boites disponibles : une au décanat, A-1650 et l'autre à son bureau, R-3340. Elle rappelle que les dons en argent sont également acceptés. Une photo du livre acheté sera prise et envoyée au donateur. La date limite est le 31 janvier 2023.

- **Période de festivité : dates importantes**

- 30 novembre :
 - dîner de Noël de la Faculté
- 7 décembre :
 - dîner de Noël du Département des sciences juridiques
 - cocktail des membres du Conseil de l'IEIM
- 14 décembre :
 - dîner de Noël, Département de science politique
 - cocktail de Noël, Département des sciences juridiques

9. Dépôt de documents

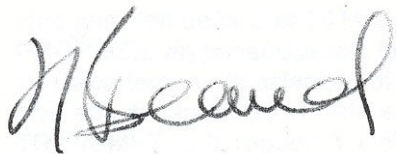
Aucun.

10. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant écoulés, la levée de l'assemblée est demandée par Lysa Brunet à 16 h.

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine séance du Conseil académique facultaire sera le 18 janvier 2023



Isabelle Boudreault

Doyen par intérim

Secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 18 JANVIER 2023